



CTL du 21 janvier 2019

Le Directeur ferme la porte à toute discussion !

Le débat ne passera pas par lui !

Si le titre est un peu provocateur, sur le fond l'intersyndicale varoise vient de connaître une situation inédite.

Nous sommes venus lire une déclaration qui indiquait que nous allions quitter la séance face au mépris et à l'arrogance du DDFIP et surtout son refus de céder quoi que ce soit aux demandes formulées.

Nous lui avons aussi annoncé lui déposer la lettre aux élus concernant les horaires d'ouverture mais aussi la pétition massivement signée dans les services, pétition qui demande :

- l'annulation pure et simple des suppressions d'emplois 2019
- une prime de 1 000 euros sous la forme de l'augmentation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité »
- une autorisation d'absence exceptionnelle dans le cadre du pont naturel du 16 août 2019

Les représentants du personnel ont demandé l'annexion au Procès-Verbal de la déclaration, de la lettre aux élus et des pétitions.

Refus du Directeur qui a décidé de lui-même que le Comité Technique ne se tenait pas puisque nous ne restions pas. Il n'a même pas daigné prendre les pétitions qui ont été finalement remises à Madame AMIRATTI.

Du jamais vu ! Aucune réponse aux revendications des agents, aucun espace de discussion.

Il devient urgent que le Ministre et le Directeur Général recadrent le DDFIP du Var qui, au moment où le gouvernement prône le dialogue dans tous le pays, s'enferme dans une attitude indigne de la fonction que lui a confié la République Française.

Il est urgent que Monsieur ROTHE revienne à la raison !

Face aux demandes des agents, il faut répondre, pas boudier !